



*Chères Entrevalaises,  
Chers Entrevalais,*

*A l'occasion de cette nouvelle année, et à mi-mandat, je tenais à partager avec vous les travaux du conseil municipal, notamment ceux qui me tiennent à cœur et qui ont connu des avancées importantes.*

*Je suis heureux de vous annoncer que la commune va devenir propriétaire de la « Dent creuse » Place Moreau. La majorité municipale m'a autorisé par délibération unanime à mener à bien cette acquisition fruit de longues négociations avec l'actuel propriétaire.*

*C'est une réelle satisfaction car ce sujet vieux d'une cinquantaine d'années va nous permettre de nous projeter vers un embellissement de la place Moreau.*

*Après un important travail de mise au point avec la DRAC et suite à l'obtention des financements, la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de notre citadelle a démarré en 2022 et je m'en réjouis. La programmation des phases suivantes est en cours, il y en aura 6 au total. Ce sont environ 10 ans de travaux qui se profilent avec, pour finalité, une restauration complète du site.*

*La reconstruction de notre maison de retraite prend corps et avance très positivement. Cette réalisation devrait sortir de terre en 2025. Le maintien de cette structure sur notre commune, avec un établissement neuf, est essentiel en termes d'emplois et de prise en charge de nos aînés.*

*Le sujet de la gestion de notre ressource en eau est une priorité pour l'avenir. Nous avons connu une période de sécheresse inédite par sa durée et son intensité. Le quartier du Plan d'Entrevaux a connu plusieurs épisodes de distribution de packs d'eau. Les causes en ont été déterminées et si nous avons dû faire face à des incidents en cascade en août et en septembre, dès les premiers orages, nous mettons tout en œuvre pour en réduire leurs futurs impacts. Ainsi une tranche de remplacement d'un kilomètre de conduites est en cours et des travaux au captage du Seuil sont identifiés.*

*Le maintien des services publics de proximité est essentiel pour la vie de notre village.*

*En novembre dernier, nous avons dû faire évacuer les deux logements occupés dans l'ancien immeuble de la perception dans le village et suspendre momentanément l'accès à la bibliothèque et au Centre Médico-Social (CMS) en raison d'une poutre maîtresse cassée dans les planchers supérieurs.*

*L'immeuble est aujourd'hui sécurisé, le CMS réintègrera prochainement ses bureaux dans l'attente de nouveaux locaux, sujet sur lequel nous travaillons. La bibliothèque quant à elle, en accord avec la CCAPV, va être transférée à partir du mois de février place du marché dans les locaux communautaires.*

*Notre école fait l'objet d'investissements réguliers. Dernièrement :*

- Remplacement de la cuve à fioul,
- Acquisition de matériel pédagogique numérique dernier cri,
- Installations ludiques dans la cour.

*Le maintien de notre école est essentiel pour l'avenir du village.*

*En réaction aux enjeux de la crise énergétique, les températures de chauffage sont limitées au strict nécessaire dans les bâtiments communaux et l'éclairage public éteint de 23h à 5h du matin. Les économies d'énergie deviennent une priorité à laquelle la municipalité travaille.*

*Pour l'avenir nous préparons :*

- La réalisation de travaux de sécurisation de la RD au niveau de la traversée du village,
- Des travaux de voirie dans les quartiers,
- La réfection du pavement et des écoulements des eaux de ruissellement Place d'Italie et des rues du village Tranche 1.
- La réhabilitation des terrains de tennis,
- L'aménagement d'un espace incluant un jeu de boules au quartier du Plan d'Entrevaux,
- Les travaux de sécurisation du rocher surplombant la place des Oliviers.

*Nous nous y étions engagés et après en avoir été empêchés par la crise COVID, la municipalité échangera auprès de vous de l'actualité communale. Une réunion publique sera organisée le 18 février et des réunions de quartiers le 18 mars prochain. Vous serez tenus informés des détails d'organisation et de leur contenu.*



**Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2023 !**

*Lucas GUIBERT, Maire*



## L'EAU EN 2021

Nature du contrat : Affermage

Date du début du contrat : 01.01.2017

Habitants desservis : 856 / Abonnés : 636

Canalisation de distribution : 31 km

Rendement du réseau de distribution : 35,6% (47,2,6% en 2020)

Prix de l'eau (pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup>) : 3,41 € (3,29 € en 2020)

Délégataire : VEOLIA

Date de fin du contrat : 31.12.2028

Consommation moyenne : 125 l/hab (128 l/hab en 2020)

Nombre de réservoirs : 5

Objectif Grenelle : 66,4 %

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

- Le renouvellement d'environ 150 m de réseau sur le secteur du Seuil identifié comme fuyard.
- Un débit plus faible a été constaté au niveau des sources de Garamagne. Cela a pour conséquence l'introduction d'air au départ du captage, qui une fois en pression se solubilise dans l'eau et perturbe le bon fonctionnement de la chloration à la station de plan de Puget.
- A Bay, nous rencontrons des problèmes d'amorçage sur les tuyaux de captage ainsi que des déconnexions récurrentes des tuyaux (peut être des sangliers). L'année a été marquée par de nombreuses fuites sur le réseau en particulier sur le réseau de distribution du réservoir de la Tour. Au total 13 fuites sur canalisations et 6 fuites sur branchement ont été réparées dans le courant de l'année soit une augmentation de près de 35% par rapport à 2020.

- L'année a été également marquée par le déplacement de la surverse en amont de la chloration et la programmation de l'automate en fonction du niveau d'eau dans le réservoir.
- Nous avons dû procéder au démontage des équipements de production de l'installation du Brec pour que l'ARS puisse procéder à un prélèvement d'eau brute.

Il faut rechercher de nouvelles ressources en eau pour alimenter le réservoir du Seuil. Actuellement, le débit est instable et la turbidité élevée à chaque précipitation, ceci entraînant des manques d'eaux récurrents.

Le réseau du seuil, fuyant en de multiples endroits, un programme de renouvellement de canalisation de 3 km est en chantier (1 km réalisé en 2021).

**Le prochain rapport sur l'eau en 2022  
ne sera disponible qu'en juin 2023**

## COUPURES D'EAU À ENTREVAUX

« Ces pluies ont ruisselé sur un sol très sec, et cela a amené ce qu'on appelle de la turbidité, une eau un plus trouble que les critères de qualité que nous appliquons sur la commune. Ce phénomène est accentué par la sécheresse qui frappe durement la région cet été. » estimait le maire.

En outre, la commune a dû faire face à une importante fuite sur le réseau de distribution, qui a fortement vidé le réservoir de stockage du Seuil

Les quartiers des BAYONS et du PLAN D'ENTREVAUX, alimentés par la source du Seuil, ont été largement impactés par la restriction d'usage de l'eau potable : l'eau était impropre à la consommation humaine.

Des distributions de bouteilles d'eau à l'attention des résidents de ces quartiers ont régulièrement été organisées au fur et à mesure des remontées d'information de notre délégataire, Véolia, de la mi-août à la mi-septembre.

La France a connu une période de sécheresse intense qui a touché tout le territoire et qui a de graves conséquences sur nos écosystèmes, mais aussi sur les activités humaines. Préserver nos ressources en eau est crucial : ayons les bons réflexes.

Le département des Alpes-de-Haute-Provence est traversé par de nombreux cours d'eau qui connaissent tous une période de basses-eaux très marquée l'été, suivie d'une seconde période d'étiage en hiver pour les cours d'eau d'altitude.

Ces étiages estivaux surviennent au moment où les besoins en eau pour l'alimentation humaine et l'agriculture sont importants, imposant une adaptation des pratiques de consommation.

En période estivale, un suivi hebdomadaire des débits des cours d'eau à étiage sensible est réalisé par les agents de la Direction Départementale des Territoires, afin d'anticiper les périodes de sécheresse et les risques de pénurie. Les usages peuvent ainsi être modifiés et adaptés au contexte pour limiter au mieux les risques de manque d'eau.

Un Plan d'Action Sécheresse permet d'organiser la gestion quantitative de l'eau en fonction de l'état de sécheresse constaté.

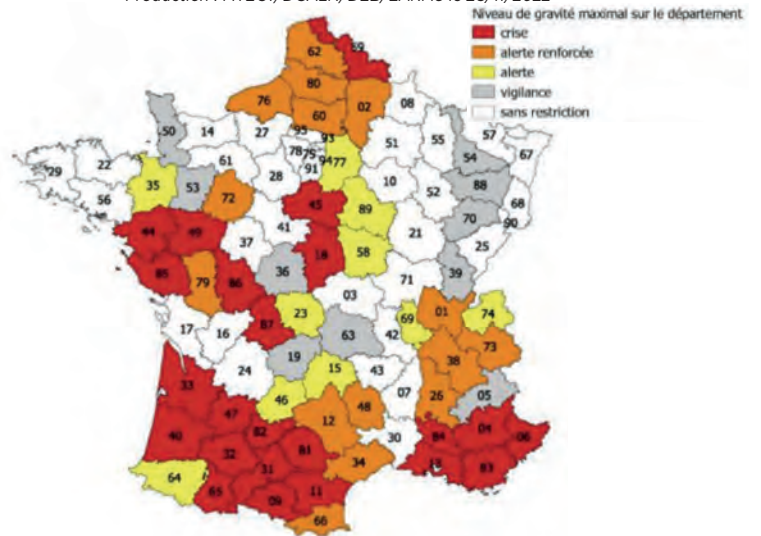
**Ce plan d'action sécheresse a été révisé au cours de l'année 2022.**

Depuis le début de l'année 2022, le déficit pluviométrique a été particulièrement important.

Dans ce contexte de faible recharge des nappes et d'observation de débits faibles pour la saison dans les cours d'eau du département, les Alpes-de-Haute-Provence ont été placées en vigilance sécheresse **dès le 10 mai 2022 et jusqu'au 30 novembre 2022.**

## NIVEAU DE GRAVITE MAXIMAL LIMITANT LES USAGES DE L'EAU PAR DEPARTEMENT EN VIGUEUR AU 28/11/2022

Production : MTECT/DGALN/DEB/EARM3 le 28/11/2022



## L'ASSAINISSEMENT EN 2021

Nature du contrat : Affermage  
Habitants desservis : 685 / Abonnés : 427  
Volume traité : 36 603 m<sup>3</sup>

Contrat VEOLIA : du 01.01.2017 au 31.12.2028  
Installation de dépollution : 2  
Prix global moyen TTC : 3,12 €/m<sup>3</sup> (2,97 €/m<sup>3</sup> en 2020)

L'année 2021 a été marquée par l'augmentation des prix des matières premières : acier, plastique, cuivre, aluminium, béton, réactifs, gaz et électricité. Leurs cours ont «flambé», dans des proportions loin des évolutions habituellement constatées, entraînant au-delà des difficultés d'approvisionnement et des délais de livraison rallongés, un surcoût considérable dans le cadre de l'exécution des contrats déjà signés.

### Station d'épuration du village

- Les dispositions réglementaires ont suspendu les campagnes d'épandage des boues non-hygiénisées. Les boues issues de la station d'épuration d'Entrevaux sont concernées par cette suspension et ces dispositions d'ordre public remettent ainsi en cause la filière d'évacuation des boues prévue au titre du contrat.

Un avenant a été passé en 2021. Environ 9 tonnes de matières sèches (boues stockées sur la station depuis 2017 et les boues dites Covid de 2020-

2021 ont été transportées et traitées pour faire du compost normé.

- Un audit a été réalisé pour faire un état des lieux des travaux à réaliser sur les équipements suite aux évolutions réglementaires des machines tournantes

### Station d'épuration du camping du Brec

Depuis 2021, la commune d'Entrevaux a la gestion du camping du Brec et les installations de production d'eau potable et de traitement des eaux usées. Une réhabilitation de la station d'épuration a été faite par la CCAPV en 2021.



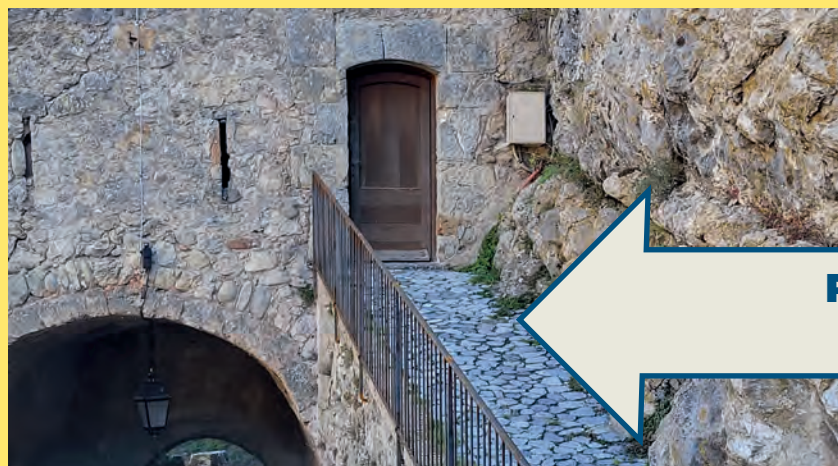


## LES TRAVAUX

### TRAVAUX REALISES



**Toiture immeuble rue du couvent  
16 460 € TTC**



**Garde-corps local Planet  
2 535 € TTC**

**Rampe porte de France  
5 760 € TTC**

### TRAVAUX EN COURS



**Réfection des rues tranche 1 :  
versement 1<sup>er</sup> acompte, 196 800 € TTC**

**AEP le Plan : 75 600 € TTC**



**Mise en sécurité de la citadelle :  
pour l'instant 170 000 € TTC**

## BIO-DÉCHETS

La commune d'Entrevaux s'est engagée dans une démarche séparée des biodéchets.

Ainsi, des récupérateurs intermédiaires ont été mis en place dans le village centre ancien et place Moreau.

Leur mise en service a été effective le 1<sup>er</sup> juin 2022.

Cependant, en raison des fortes chaleurs, des désagréments olfactifs ont été constatés. Des dépôts d'ordures inappropriés également.

Pour ces raisons, ces bacs intermédiaires ont été retirés le 3 août 2022.

Le tri des biodéchets reste, bien sûr d'actualité.

### RAPPELONS-NOUS QU'À PARTIR DU 31 DÉCEMBRE 2023, ENTRERA EN ŒUVRE L'OBLIGATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS.

La loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) prévoit à cette échéance d'imposer à tous les producteurs de séparer les biodéchets des poubelles.

En triant et compostant ces déchets dès aujourd'hui, vous aurez déjà une longueur d'avance, et la possibilité de trouver la solution la plus adaptée à votre situation et à votre mode de vie.

Sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, les biodéchets représentent environ 21% du poids des déchets collectés dans les points d'apports volontaires. S'ils ne sont pas traités à la source et valorisés, ils sont collectés et enfouis comme les ordures ménagères. En 2021, le coût de traitement des biodéchets collectés sur le territoire a été estimé à 287 000 €.

287 000 €, pour traiter des tontes de gazon et des épluchures de légumes. Ça fait cher l'épluchure !

## Pourquoi séparer les biodéchets de nos poubelles ?

Valoriser les biodéchets présente de nombreux avantages.

Par exemple cela permet de :

ECONOMIE



Réduire

Le coût de collecte et transport  
Vers les centres d'enfouissement

Le coût de traitement en centres  
d'enfouissement

Sachant que d'ici 2025, ce coût augmentera de 108%  
(Lié à la hausse de la TGAP\*)

Modérer

L'augmentation du coût de la  
REOM\*\*

liée au coût de collecte, de transport et de  
traitement des déchets



ENVIRONNEMENT

Augmenter

La production en circuit court  
d'amendement pour les sols

en réutilisant le compost dans ses  
plantations, en paillage, etc.

Le retour à la terre des biodéchets

en triant à la source et compostant ses déchets  
alimentaires et verts, on s'imprime leur traitement  
et don l'impact environnemental

Réduire

Les rejets de carbone dans l'air

provenant de la collecte et transport des  
ordures ménagères vers les centres  
d'enfouissement

\* Taxe globale sur les activités polluantes

\*\* Redevance d'enlèvement des ordures ménagères





## TOURISME



La Communauté de Communes détient la compétence « promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. A ce titre, elle a fait le choix de se doter d'un Office de Tourisme intercommunal.

La Commune d'Allos, classée « station de tourisme » par décret du 29 juin 2018, ayant souhaité conserver sa compétence promotion du tourisme, le territoire est couvert par deux offices de tourisme distincts : l'Office Municipal du tourisme du Val d'Allos et l'Office de tourisme intercommunal Verdon tourisme.

### **L'Office de Tourisme Intercommunal (OTi)**

L'OTi Verdon Tourisme a été créé le 28 février 2017. Son siège social se situe à Castellane.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'Office de tourisme intercommunal est structuré en EPIC (Etablissement Public Industriel et commercial). L'EPIC s'est substitué à l'Office de tourisme anciennement sous statut associatif, dans toutes les obligations relatives aux missions qui lui sont dévolues et qui incombaient précédemment à l'association.

Conformément à ses statuts, l'EPIC est administré par un Comité de direction composé d'un collège de 12 membres « élus » désignés au sein du conseil communautaire de la CCAPV et d'un collège de 8 membres représentant les professionnels du tourisme du territoire.

L'EPIC est présidé par Madame Magali SURLE-GIRIEUD, Maire de Colmars-les-Alpes et Vice-Présidente en charge du tourisme à la Communauté de Communes.

Sa vice-présidente est Madame Marion COZZI, Maire d'Annot et conseillère communautaire.

### **L'OTi a pour principales missions :**

- La gestion et le fonctionnement des accueils de Verdon Tourisme,
- L'accueil et l'information des touristes,
- La promotion touristique en coordination avec les instances locales, départementales, régionales et nationales du tourisme,
- La coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local,
- L'élaboration et la mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique,
- La commercialisation des prestations de services touristiques dans les conditions prévues par le nouvel article L.133-3 du Code du Tourisme issu de la loi n° 2009-888 du 22 juillet 2009 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages, de séjours ou de prestations,
- Le conseil en ingénierie et l'appui technique à la réalisation de projets touristiques,
- La gestion de la collecte de la taxe de séjour,
- L'observation de l'activité touristique et l'évaluation des retombées du tourisme,
- Toutes autres missions à vocation touristique confiées par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon.

### **Les Accueils de Verdon Tourisme**

6 accueils répartis sur le territoire renseignent les différents publics (vacanciers, excursionnistes et habitants) :

- Bureau des Gorges du Verdon
- Bureau de Castellane
- Bureau de Saint André les Alpes
- Bureau de Colmars les Alpes
- Bureau d'Annot
- Bureau d'Entrevaux

## Entrevaux, une fréquentation touristique importante

En 2022, 18 000 personnes ont visité la Citadelle de janvier à novembre, 15 000 personnes d'avril à octobre.

Les Remparts ont quant à eux accueilli 2 500 visiteurs (fréquentation d'avril à octobre).

La remise Henry a été ouverte d'avril à septembre 2022. Durant cette période, 7 artistes ou collectifs d'artistes se sont succédés pour présenter leurs expositions.

Les 2 gîtes communaux ont enregistré, au total 606 nuitées d'avril à septembre 2022.



## Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) 2023 des tarifs stabilisés malgré une nouvelle augmentation des coûts

(Extrait du communiqué de presse suite au conseil communautaire du 29.11.2022)

Le 29 novembre dernier, les élus communautaires ont décidé des catégories et des tarifs de la REOM 2023. En parallèle d'un travail approfondi sur une nouvelle ventilation des catégories, les élus communautaires ont décidé de ne pas appliquer de hausse généralisée, mieux, certains usagers verront même leurs redevances baisser. Explications :

- Nouvelle définition des catégories de redevables
- Des tarifs de redevance globalement stabilisés en 2023
- Une augmentation ciblée et limitée à quelques catégories de redevables
- Une diminution du montant de la REOM 2023 pour plusieurs catégories de professionnels
- Un plafonnement des augmentations applicables d'une année sur l'autre

Pour atteindre ces résultats, la CCAPV agit et innove au quotidien, dans une approche où les principes de l'économie circulaire sont appliqués à la gestion des déchets. Tour d'horizon des actions mises en œuvre et en cours de déploiement :

- La valorisation agricole des déchets verts
- L'économie circulaire appliquée à la gestion des gravas
- Le compostage des biodéchets
- Les chalets du réemploi en déchetteries
- La collecte des encombrants en porte à porte
- La deuxième vie des déchets agricoles
- Les collectes évènementielles

Communauté de Communes  
Alpes Provence Verdon, Sources de Lumière  
ZI les Iscles, BP 2, 04170 Saint André les Alpes  
Tél : +33 4 92 83 68 99  
Du lundi au vendredi  
de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Mail : [contact@ccapv.fr](mailto:contact@ccapv.fr)





## VOTRE TERRITOIRE EN 2040. VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?

Ateliers participatifs juin 2022...

Réhabiliter le parc de logements,  
mobiliser les logements vacants

Soutenir des modes de  
construction alternatifs,  
proposer de nouveaux  
modes d'habiter



Intégrer les habitats  
légers dans les  
nouvelles formes  
urbaines

Favoriser les véhicules propres :  
véhicules électriques, vélos...



Dynamiser les centres bourgs pour  
réduire l'usage de la voiture

Diversifier l'offre de mobilité pour tous les usages :  
transports en commun (bus, train), covoiturage,  
transport à la demande



Production d'ENR : priorité à la  
ressource bois et au solaire, et au  
petit éolien individuel

Vers une sylviculture  
efficace et durable

Faire vivre les villages toute l'année  
(services, commerces, culture)



Mettre en valeur le territoire par un  
embellissement des villages, des abords,  
des lieux publics.

Éviter la perte d'identité villageoise à cause du  
tourisme ouvert 4 mois dans l'année et les 8 autres  
mois où les villages sont « fantômes »



Veiller à une meilleure répartition  
des artisans sur le territoire



**Ne pas développer le  
grand éolien**

**Qualité des réseaux  
Internet et mobile**

**Stopper le  
phénomène  
AirBnB**

**Ne pas tout miser  
sur le tourisme**



## LE SCOT

**QUEZAKO ? C'est un Schéma de Cohérence Territoriale !**

C'est le document qui organise la vie quotidienne d'un territoire, son développement en mettant en cohérence les politiques publiques qui s'y rapportent.

Vous habitez un territoire sur lequel, vous vous déplacez, travaillez, où vos enfants sont scolarisés, où vous faites vos courses, etc. Et vous ne le faites pas seul(e). Le rôle du SCOT est d'assurer le maintien, le développement des activités humaines existantes et de toutes activités nouvelles souhaitées pour les 20 prochaines années.

L'élaboration d'un SCOT démarre avec la constitution d'un diagnostic du territoire. Celui-ci est établi comme une « évaluation » de son état de santé, des dynamiques qui l'animent, qu'elles soient complémentaires ou bien opposées.

Apportant également des éléments mesurables et chiffrés, il constitue une base de travail pour les élus. Le législateur a orienté les règles et a doté les élus locaux d'outils pour élaborer un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) de votre territoire à 20 ans et pour décliner ce projet dans un Document d'Orientations et d'Objectifs.

A l'unanimité, le projet d'aménagement stratégique (PAS) du schéma de cohérence territoriale (SCOT) fut débattu et adopté lors du Conseil Communautaire du 27 septembre 2022. Issu des travaux de la commission pilotée par Jean-Louis CHABAUD mais également enrichie et amendée des remontées des concertations publiques avec la population et des travaux des collégiens du territoire, ce projet politique marque une étape primordiale dans l'élaboration du SCOT.

La phase de rédaction du document d'orientation et d'objectifs (DOO) peut maintenant s'engager pour définir les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre et concrétiser les objectifs du projet politique.





## IMMEUBLE DE LA PERCEPTION

Pour la sécurité de tous et suite à un rapport d'expert, la municipalité a dû prendre un arrêté de mise en péril concernant l'immeuble de l'ancienne perception.

La bibliothèque, pour l'instant, reste fermée et sera très prochainement délocalisée dans le village. Nous vous rappelons que vous pouvez réserver des livres sur le catalogue en ligne <https://ccapv.bibli.fr/>

Le Centre Medico Social-France Service, est aussi fermé mais reste joignable au 04.92.30.07.90.

La mairie a mis en sécurité l'immeuble grâce à la mise en place d'étais de soutènement.

Une phase d'études de travaux de confortement de la structure de l'immeuble a été ouverte.

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 17 novembre 2022, La commune a décidé d'appliquer un plan de sobriété en éteignant totalement l'éclairage public de 23 heures à 5 heures du matin.

Une période d'observation de 2 mois permettra d'ajuster le dispositif si nécessaire.

L'éclairage public est un service fourni par la commune aux habitants et aux visiteurs. Il doit être adapté au juste besoin des usagers de l'espace public. A certaines heures de la nuit l'activité humaine dans les rues est très réduite voire inexistante. L'extinction permet tout à la fois de répondre à la crise énergétique que nous subissons actuellement, en diminuant la charge budgétaire, tout en faisant face à l'urgence environnementale.

Dans cette optique, une étude est en cours au niveau du siert annot entrevaux.

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de Réseaux de Télécommunication regroupe l'ensemble des communes des anciens cantons d'Annot et d'Entrevaux.

Cette étude porte sur le remplacement éventuel de l'ensemble des anciennes ampoules à forte consommation (ampoules sodium) par des ampoules type Led, à variateur, beaucoup moins énergivores.

Des études de faisabilité et de recherche de subventions sont en cours afin de réduire le coût qu'engendrerait un tel changement pour les communes qui souhaiteraient s'y engager.



## ORDURES MÉNAGÈRES

### Ramassage

Le ramassage est assuré deux fois en début et fin de semaine. En fonction des nécessités, pic touristique, évènement particulier,.. le rythme de ramassage est toujours adapté.

### Nettoyage / désinfection

Le nettoyage et la désinfection des cuves sont assurés par les services de la CCAPV et du SYDEVON une fois par an. C'est un service, à minima, qui, là aussi, est adapté en fonction des nécessités.





## Meilleurs Vœux 2023

### LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Les élus de l'opposition ont décidé de boycotter le conseil municipal du mois de décembre 2022.

Ils se sont refusés à être les témoins impuissants d'une parodie de Conseil et de le cautionner simplement par leur présence.

Ils se refusent à jouer seuls le rôle de contradicteurs et d'exprimer minoritairement une opinion clairement partagée par la majorité des élus.

Force est de constater qu'au fil des jours et des ans la commune est administrée dans la plus grande opacité par un seul homme, le maire, qui n'écoute pas, qui ne délègue pas, mais qui, ce qui est plus grave, ne décide pas.

Ainsi la commune d'Entrevaux brille par son absence auprès de la CCAPV et a acquis une réputation d'incapacité auprès

de tous les services publics d'Etat ou départementaux.

Aucun projet, aucune ligne de route, aucune vision à long terme, mais, au gré des envies du maire des décisions au cout par cout, sans concertation ni cohérence.

Les élus, tous les élus, ne sont même pas considérés comme des faire-valoir.

Ceux qui avaient une vraie vision, un vrai espoir de changement et s'étaient investis dans de vrais projets se sont épuisés devant ce mur d'immobilisme et ont démissionné.

Tout le monde a conscience que cette situation ne peut durer et qu'un changement institutionnel radical doit intervenir.

Pour cela nous rappelons que le maire a l'obligation de rendre des comptes, qu'il n'est que l'exécuteur des décisions souveraines du Conseil Muni-

cipal et qu'il doit agir sous son contrôle, que ce dernier lui a délégué des pouvoirs qu'il peut reprendre à tout moment.

C'est le Conseil Municipal qui règle par ses délibérations les affaires de la commune, vote le budget et contrôle l'administration du Maire.

Il nous semble donc temps, en ce début d'année 2023, de reprendre la main sur la gestion municipale afin de sortir la commune d'un immobilisme qui la dégrade.

Notre tribune peut paraître grave en cette période de fêtes, aussi nous souhaitons vous dire aussi que nous espérons pour toutes et tous une fin d'année festive et une année 2023 vous apportant bonheur et santé.

Michèle GENIEYS  
Joël GIVERSO



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

---

*ROMEO Dominique*

*Le 24 août 2022*

*DURAND Pierrette*

*Le 15 septembre 2022*

*BOTTIGLIENGO Marcel*

*Le 3 novembre 2022*

*LARCULE Roger*

*Le 7 janvier 2023*

*GAYMARD Huguette*

*Le 15 janvier 2023*





# ANIMATIONS 2022



## Le CCAS d'Entrevaux a organisé sa 1<sup>ère</sup> sortie

Elle a eu lieu dimanche 18 décembre 2022, à la découverte de la crèche de Banon. Près de 50 personnes y ont participé.



# SAISON 2023 DE WRC

Alors que la manche inaugurale se déroulera du 19 au 22 janvier 2023, une modification de dernière minute vient de survenir concernant le parcours du Rallye Monte-Carlo.

Ce dernier, qui célébrera l'an prochain sa 91<sup>e</sup> édition, voit en effet l'itinéraire de la journée du samedi modifié en raison de l'interdiction faite par le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence d'emprunter la route reliant Saint-Geniez à Thoard.

Une décision prise pour des raisons de sécurité, alors que les ES10 et 12 initialement prévues seront remplacées par la spéciale Le Fugeret / Thorame, longue de 16,80 km et qui a fait son retour cette année.

Par ailleurs, un second passage sera organisé dans le sens Ubraye/Entrevaux, portant le kilométrage de l'épreuve à 327,87 km au lieu de 314,52 km. La zone de changements de pneus et le parc de regroupement, d'abord envisagée à Digne-les-Bains, sera quant à elle relocalisée à Puget-Théniers.



Suivez l'actualité de votre Commune sur nos sites :

<https://mairie-entrevaux.fr/> & <http://tourisme-entrevaux.fr/>

Contact : [administration@mairie-entrevaux.fr](mailto:administration@mairie-entrevaux.fr) - Facebook : Ville d'Entrevaux & Entrevaux Animation